

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six du mois de Janvier, à 14heures30, s'est réuni le Comité Syndical, à Les Velluies sur Vendée sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	
ROBIN Noël	LIEZ	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISES	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
DURIVEAU Gérard	BOUILLE COURDAULT	Suppléant
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIN Jacques	XANTON CHASSENON	
Présents : 11 – représentés : 0		11/15
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
CAREIL Pierre	ST GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
BAUDON Geoffroy	LA TAILLEE	Suppléant
CHAUSSARD Jean-Pierre	VOUILLE LES MARAIS	
Présents : 8 – représenté : 0		8/14
CC Pays Fontenay Vendée		
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
ARNAUDEAU Jean-Marie	FOUSSAIS PAYRE	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS LAURENT	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIDEAU Daniel	MONTREUIL	
FILLON Nicolas	MOUZEUIL	
BOUCHER Yves-Marie	PETOSSE	
BOURDEAU Marylène	ST MARTIN DES FONTAINES	Suppléante
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
BAUDRY Yves	SERIGNE	
Présents : 12 – représentés : 0		12/22
CC Pays de la Chataigneraie		
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	Pouvoir à M. GUÉNION
GUÉNION Christian	ST MAURICE DES NOUES	
Présents : 1 – représentés : 1		02/10
CC Aunis Atlantique		
AUGERAUD Sylvain	LE GUE D'ALLERE	
Présent : 1 – représentés 0		1/02
Total présents		33
Total représentés :		1
Total présents et représentés :		34/64

Le Président, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance et déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : FEUILLE DE ROUTE DU SAGE VENDEE POUR LA PERIODE 2026 – 2030 – DELIB N°8/2026

Pour rappel, le SMVSA est la structure porteuse du SAGE Vendée. Il met à disposition la cellule d'animation qui a pour mission de piloter le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la rivière Vendée.

La rédaction d'une feuille de route doit permettre à la CLE de construire une vision partagée entre les membres de la CLE et sa structure porteuse. Elle définit sa stratégie d'action sur les cinq années à venir (2026 -2030), avec un programme d'action opérationnel sur 2 – 3 ans.

Concrètement la feuille définit, de façon synthétique et pédagogique, le programme de travail que la CLE se fixe (chantiers prioritaires).

Elle permet de préciser les objectifs et les axes de travail que la CLE fixe à sa cellule d'animation.

Le programme d'action de la CLE pour les 5 ans à venir est orienté selon trois principaux objectifs :

1 – La révision du SAGE de la rivière Vendée

- Finaliser les études thématiques
- Définition des objectifs visant à répondre aux enjeux identifiés dans les études thématiques
- Lancer les études de révision du SAGE

2- Définir une gouvernance sur le périmètre du SAGE Vendée

- Se rapprocher de l'action terrain – communiquer sur les travaux réalisés – interface entre les porteurs de projet et le bassin.
- Se rapprocher des collectivités (communes et EPCI) – créer une synergie avec le SAGE

3 – Définir une stratégie de communication et de formation sur le périmètre du SAGE Vendée

- Former et communiquer sur les études qui sont menées par la SAGE – sur le fonctionnement/utilité d'un SAGE

Après en avoir délibéré le Comité Syndical à l'unanimité :

- ✓ **VALIDE** en tant que structure porteuse, les objectifs et la déclinaison de la feuille de route 2026-2030 du SAGE Vendée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER